



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 10 mars 2010 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, monsieur André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Maude Lauzon, assistant-greffier.

CE-2010-297

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 16 FÉVRIER 2010 AINSI QUE DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 17 FÉVRIER 2010

CONDIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux de la séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 16 février 2010 ainsi que de la séance ordinaire tenue le 17 février 2010 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux tels que soumis.

Adoptée

CE-2010-298

AJUSTEMENT FINAL DES HONORAIRES PROFESSIONNELS DE LA FIRME CIMA+ POUR LE MANDAT RELATIF AU PROJET DE REMPLACEMENT DE CONDUITE D'EAU POTABLE ET DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE DE LA RUE JAMES - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro CE-2007-497 en date du 11 avril 2007, ce comité a octroyé un mandat de services professionnels à la firme CIMA+ pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour le projet de remplacement de conduite d'eau potable et de réfection de la chaussée de la rue James, entre les rues Maclaren et Church;

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis nécessaires pour la réalisation des travaux ont dus être modifiés par le consultant en raison d'ajouts au mandat et que la période de surveillance en chantier a été prolongée en conséquence;

CONSIDÉRANT QU'un ajustement des honoraires professionnels est recommandé par le Service des infrastructures :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le paiement à la firme CIMA+ d'un montant maximal de 22 575 \$, incluant les taxes, à titre d'ajustement final des honoraires professionnels pour les modifications apportées au mandat du consultant dans le cadre du projet de remplacement de conduite d'eau potable et de réfection de la chaussée de la rue James.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-80002-018-74849	21 575 \$	Honoraires professionnels - Génie - Égouts - Travaux ponctuels
04-13493	1 000 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-299

AUTORISER L'AJUSTEMENT DU COÛT DES TRAVAUX DU PROGRAMME ANNUEL D'INSPECTION TÉLÉVISÉE 2009

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro CE-2009-615 en date du 22 avril 2009, ce comité a adjugé un contrat à la firme Colmatech inc. dans le cadre du programme annuel 2009 d'inspection télévisée pour effectuer le nettoyage et l'inspection télévisée de conduites d'égouts sur diverses rues réparties sur le territoire de la ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les documents de soumission établissaient que les travaux de nettoyage requis des conduites d'égouts ne visaient qu'à assurer le passage de la caméra d'inspection et devaient être considérés comme étant sommaires;

CONSIDÉRANT QUE la délégation de pouvoir 76936 au montant de 2 088,18 \$, incluant les taxes, a été approuvée afin de permettre l'inspection de tronçons additionnels;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de nettoyage importants excédant l'ampleur anticipée ont été requis sur plusieurs segments et tronçons d'égouts inclus au contrat;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de nettoyage supplémentaires ont été effectués sur une base horaire contrôlée :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la délégation de pouvoir 76936 au montant de 2 088,18 \$, incluant les taxes, et autorise le paiement à la firme Colmatech inc. d'un montant de 18 851,12 \$, incluant les taxes, à titre d'ajustement final au contrat pour les travaux de nettoyage supplémentaires des conduites d'égouts demandés par la Ville dans le cadre du programme annuel 2009 d'inspection télévisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30614-022-74850	18 016,08 \$	Réfection égouts, aqueduc et bassins de rétention - Travaux ponctuels - Égouts
04-13493	835,04 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-300

SOUMISSION 2010 SP 015 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DU CHEMIN VANIER ET DU BOULEVARD DE LUCERNE - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Genivar Société en commandite, 500, boulevard Gréber, Gatineau, Québec, J8T 7W3 pour la prestation de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour effectuer les études, la préparation de plans et devis et la surveillance des travaux en résidence pour le réaménagement de l'intersection du chemin Vanier et du boulevard de Lucerne pour un montant approximatif de 46 278,75 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 1^{er} février 2010, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30612-002-74851	44 228,75 \$	Plan et devis, phase 2 - Boulevard Maloney Est et aménagement - Réaménagement de l'intersection du boulevard de Lucerne et du chemin Vanier
04-13493	2 050,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-301

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-02 AU MONTANT DE 179 045,48 \$ - PÉRIODE DU 25 AU 29 JANVIER 2010

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-02 au montant de 179 045,48 \$ pour la période du 25 au 29 janvier 2010.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-302

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-03 AU MONTANT DE 255 312,44 \$ - PÉRIODE DU 1^{er} AU 5 FÉVRIER 2010

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-03 au montant de 255 312,44 \$ pour la période du 1^{er} au 5 février 2010.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-303

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-04 AU MONTANT DE 133 378,53 \$ - PÉRIODE DU 6 AU 12 FÉVRIER 2010

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-04 au montant de 133 378,53 \$ pour la période du 6 au 12 février 2010.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-304

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-05 AU MONTANT DE 117 568,51 \$ - PÉRIODE DU 15 AU 19 FÉVRIER 2010.

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-05 au montant de 117 568,51 \$ pour la période du 15 au 19 février 2010.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-305

CONTRAT D'ENTRETIEN DES DIFFÉRENTS MODULES DU LOGICIEL LUDIK - FIRME M2E SOLUTIONS INC.

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien des différents modules du logiciel Ludik est échu depuis décembre 2009;

CONSIDÉRANT QUE la firme M2e Solutions inc. est la seule à pouvoir supporter ce logiciel spécialisé;

CONSIDÉRANT QUE les règles d'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise à assurer la protection des droits exclusifs tels les droits d'auteur, les brevets ou les licences exclusives, et ce, en vertu de l'article 573.3 6^e alinéa de la Loi sur les cités et villes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat d'entretien des différents modules du logiciel Ludik à la firme M2e Solutions inc., 5100, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H1V 3R2 pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 pour un montant de 66 552,72 \$, incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à acquitter la facture relative à l'entretien du logiciel Ludik sur présentation de pièces justificatives par le Service des arts, de la culture et des lettres.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-70030-555-74852	61 515,21 \$	Carte du citoyen et Ludik - Entretien des logiciels
04-13493	2 948,07 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 089,44 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-306

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 4 - 11 160,52 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 7 - 400 374,97 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 6 - 10 498,32 \$ - LISTES DES EMBAUCHES NUMÉRO 6 - 218 361,84 \$ ET NUMÉRO 53 - 7 900,00 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 4, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 7, la liste des réquisitions numéro 6 ainsi que les listes des embauches numéros 6 et 53 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste des embauches numéro 53	Embauche de personnel temporaire	7 900,00 \$	8 au 12 février 2010
Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 4	Pièces de comptes à payer	11 160,52 \$	15 au 19 février 2010
Liste PD numéro 7	Pièces de comptes à payer	400 374,97 \$	15 au 19 février 2010
Liste des réquisitions numéro 6	Pièces de comptes à payer	10 498,32 \$	15 au 19 février 2010
Liste des embauches numéro 6	Embauche de personnel temporaire	218 361,84 \$	8 au 12 février 2010

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-307

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-07 POUR LA PÉRIODE DU 11 AU 17 FÉVRIER 2010

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-07 d'un montant de 588 085,11 \$ pour la période du 11 au 17 février 2010.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-308

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-08 POUR LA PÉRIODE DU 18 AU 24 FÉVRIER 2010**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-08 d'un montant de 344 798,97 \$ pour la période du 18 au 24 février 2010.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-309

DEMANDE D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - MAISON NOTRE-DAME À GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Maison Notre-Dame à Gatineau a demandé d'être exempté des taxes foncières pour un immeuble situé au 44, rue Smith;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, cet organisme peut être exempté des taxes foncières s'il est reconnu par la Commission municipale du Québec, après consultation avec la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de s'en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec à l'effet d'exempter des taxes foncières, l'organisme Maison Notre-Dame à Gatineau.

Adoptée

CE-2010-310

ENTENTE D'UTILISATION DU NOM MAFALDA - TOPONYMIE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE le Comité de toponymie de la Ville de Gatineau a développé une thématique sur la bande dessinée;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation d'un nom de personnage de bande dessinée doit obligatoirement recevoir l'approbation du créateur du personnage avant son utilisation par la Ville;

CONSIDÉRANT QU'une convention d'utilisation a été rédigée par le Comité de toponymie de la Ville et vérifiée par les Services juridiques de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE le représentant du créateur du personnage *Mafalda* a signé la convention d'utilisation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve l'entente d'utilisation autorisant la Ville à utiliser le nom *Mafalda* pour désigner un lieu situé sur le territoire de la ville de Gatineau.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer l'entente.

Le chef de la Section de la gestion des documents et des archives du Service du greffe est autorisé à transmettre un exemplaire de l'entente d'utilisation dûment signée au représentant du créateur de *Mafalda*.

Adoptée

CE-2010-311

**PARTICIPATION MUNICIPALE À L'ÉVÉNEMENT « LE RELAIS POUR LA VIE »
- PARC MACLAREN - 11 JUIN 2010 - 150 \$**

CONSIDÉRANT QU'un événement de sensibilisation au cancer « Le relais pour la vie » aura lieu le 11 juin 2010 dans plusieurs endroits au Québec;

CONSIDÉRANT QUE les responsables de l'organisation de cette activité sollicitent la collaboration de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la Ville est sensible à cette cause et désire s'associer à l'organisation en fournissant les services et les équipements nécessaires au bon déroulement de l'événement « Le relais pour la vie »;

CONSIDÉRANT QUE cet événement nécessite une dérogation au Règlement numéro 42-2003 concernant le maintien de la paix publique et du bon ordre sur le territoire de la ville de Gatineau et au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la tenue de l'événement « Le relais pour la vie » qui se déroulera au parc Maclaren le 11 juin 2010, entre 17 h et 7 h, et dérogeant aux règlements numéros 42-2003 et 44-2003.

De plus, ce comité autorise le prêt et la fourniture des équipements ainsi que les services nécessaires au déroulement de l'événement.

L'organisme devra dégager la Ville de toute responsabilité pour dommage à autrui pouvant résulter de cette activité et s'engager à détenir une police d'assurance responsabilité civile pour un montant minimum de 3 000 000 \$ qui identifie la Ville comme assurée additionnelle, et fournir avant la tenue de l'événement, au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, un certificat d'assurance confirmant la souscription de l'assurance exigée.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71526-134	150 \$	Transport équipement et ameublement - Temporaire - Cols bleus

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-312

**SUBVENTION DE 1 000 \$ - PETITS DÉJEUNERS DE LA SOUPIÈRE DE L'AMITIÉ
- DÉFI SKI - 11 MARS 2010 - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre des Petits déjeuners de la Soupière de l'Amitié, 306, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 1K8, à titre de subvention pour le Défi ski Toshiba-Petits déjeuners qui aura lieu le 11 mars 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-11431-972	50 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Subventions
02-11433-972	50 \$	Alain Riel - De Deschênes - Subventions
02-11434-972	50 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Subventions
02-11435-972	25 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Subventions
02-11436-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-parc - Subventions
02-11437-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond -Vanier - Subventions
02-11438-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Subventions
02-11439-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Subventions
02-11440-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Subventions
02-11441-972	50 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
02-11442-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Subventions
02-11443-972	125 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
02-11444-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Subventions
02-11445-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Subventions
02-11446-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions
02-11447-972	50 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Subventions
02-11448-972	50 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-313

SUBVENTION DE 575 \$ - CLUB DE CURLING DE BUCKINGHAM - TOURNOI COMMUNAUTAIRE - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 575 \$ à l'ordre du Club de curling de Buckingham, à l'attention de monsieur Claude C. Dupont, 626, avenue de Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2H2, à titre de subvention pour la 13^e édition de son tournoi communautaire qui aura lieu du 22 au 25 avril 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-11439-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Subventions
02-11445-972	25 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Subventions

02-11447-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Subventions
02-11448-972	200 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-314

SUBVENTION DE 500 \$ - CENTRE D'ENTRAIDE LA DESTINÉE - ACTIVITÉS 2010 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Centre d'Entraide La Destinée, à l'attention de madame Linda Proulx, 177, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 1R2, à titre de subvention pour l'organisation de leurs activités 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-11439-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Subventions
02-11440-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Subventions
02-11441-972	200 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
02-11444-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Subventions
02-11445-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-315

SUBVENTION DE 400 \$ - CLUB OPTIMISTE DE BUCKINGHAM - GALA MÉRITE JEUNESSE - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE MASSON-ANGERS ET DE BUCKINGHAM - LUC MONTREUIL ET MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre du Club Optimiste de Buckingham, à l'attention de monsieur Pierre Latour, case postale 2915, succursale Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2X2, à titre de subvention pour le 26^e Gala Mérite Jeunesse qui aura lieu le 24 avril 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11447-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Subventions
02-11448-972	200 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-316

SUBVENTION DE 375 \$ - FONDATION LANI - SPECTACLE « LA VIE : UN PEU, BEAUCOUP, PASSIONNÉMENT » - 16 AVRIL 2010 - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 375 \$ à l'ordre de la Fondation Lani, 17, rue des Fées, Gatineau, Québec, J9A 3M9, à titre de subvention pour le spectacle « La vie : un peu, beaucoup, passionnément » qui aura lieu le 16 avril 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-11436-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Subventions
02-11438-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Subventions
02-11441-972	25 \$	Luc Angers - Des Promenades - Subventions
02-11444-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Subventions
02-11445-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Subventions
02-11446-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-317

SUBVENTION DE 250 \$ - ENVIRO ÉDUC-ACTION - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU-MANOIR-DES-TREMBLES - MAXIME TREMBLAY**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de Enviro Éduc-Action, à l'attention de monsieur Sébastien Lemay, 115, boulevard Sacré-Cœur, bureau 108, Gatineau, Québec, J8X 1C5, à titre de subvention pour le Gala d'excellence en environnement de l'Outaouais le 22 avril 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11434-972	250 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-318

SUBVENTION DE 150 \$ - ASSOCIATION POUR PERSONNES EXCEPTIONNELLES DE PAPINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de l'Association pour personnes exceptionnelles de Papineau, à l'attention de madame Line Couture, case postale 2861, succursale Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2X2, à titre de subvention pour leurs activités.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11448-972	150 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-319

SUBVENTION DE 150 \$ - AREQ 07 SECTEUR HULL-AYLMER - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de AREQ 07 secteur Hull-Aylmer, à l'attention de madame Thérèse Viau, responsable du comité, 22, rue de la Gravité, appartement 1, Gatineau, Québec, J9A 3A2, à titre de subvention pour l'organisation du 13^e quillethon au profit de la Fondation Laure-Gaudreault le 28 mars 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-11439-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-320

SUBVENTION DE 300 \$ - CLUB DE COMPÉTITION DE KARATÉ MASSON-ANGERS-BUCKINGHAM (ÉQUIPE CAMA) - DÎNER SPAGHETTI - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE MASSON-ANGERS ET DE BUCKINGHAM - LUC MONTREUIL ET MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre du Club de compétition de karaté Masson-Angers-Buckingham, à l'attention de madame Lyne Laroche, 110, rue Georges, Gatineau, Québec, J8M 1A2, à titre de subvention dans le cadre d'un dîner spaghetti qui aura lieu le 14 mars 2010 en prévision du Championnat canadien de karaté qui se tiendra à Toronto du 17 au 22 mars 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11447-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Subventions
02-11448-972	100 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-321

PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL - CONGRÈS ANNUEL DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS - TORONTO - 28 AU 31 MAI 2010 - 15 000 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Patsy Bouthillette, messieurs les conseillers Stefan Psenak, Maxime Tremblay, Stéphane Lauzon, Maxime Pedneaud-Jobin et Luc Montreuil à participer au 73^e congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités qui se tiendra à Toronto du 28 au 31 mai 2010.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives pour une dépense maximale de 15 000 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32331	2 500 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32332	2 500 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32335	2 500 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32336	2 500 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32337	2 500 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-312-30025	2 500 \$	Conseil municipal - Frais de représentation

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-322

SUBVENTION DE 150 \$ - ACADÉMIE DE DANSE DE L'OUTAOUAIS - SPECTACLE BÉNÉFICE « TRADITION ET INNOVATION » - 1^{er} MAI 2010 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de l'Académie de danse de l'Outaouais, à l'attention de monsieur André Laprise, directeur, 855, boulevard de la Gappe, bureau 304, Gatineau, Québec, J8T 8H9, à titre de subvention pour le spectacle « Tradition et Innovation » qui aura lieu le 1^{er} mai 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11438-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Subventions
02-11439-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Subventions
02-11443-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-323

SUBVENTION DE 1 000 \$ - ASSOCIATION DES CITOYENS DU MANOIR DES TREMBLES - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU-MANOIR-DES-TREMBLES - MAXIME TREMBLAY

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de l'Association des Citoyens du Manoir des Trembles, à l'attention de monsieur Claude Sirois, 125, rue Mayburry, Gatineau, Québec, J9A 2B9, à titre de subvention pour les différentes activités de l'association.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11434-972	1 000 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-324

SUBVENTION DE 200 \$ - ÉCOLE DU DÔME - SOIRÉE DES FINISSANTS - 17 JUIN 2010 - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de l'École du Dôme, à l'attention de madame Karine Lacombe, 6, rue du Talus, Gatineau, Québec, J8Z 2A4, à titre de subvention dans le cadre de la soirée des finissants 2009-2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11436-972	200 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-325

PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE MIREILLE APOLLON À UN SOUPER-CONFÉRENCE AU PROFIT DES ÉQUIPES DE NATATION DE L'OUTAOUAIS - 24 AVRIL 2010 - 90 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Mireille Apollon à participer à un souper-conférence organisé au profit des équipes de natation les Torrents de l'Université du Québec en Outaouais, les Griffons du Cégep de l'Outaouais, le Club des maîtres nageurs de Gatineau et le Club Aquatique de l'Outaouais le 24 avril 2010.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 90 \$ à l'ordre du Club Aquatique de l'Outaouais, à l'attention de madame Catherine Barrette, 11, rue de la Marelle, Gatineau, Québec, J8V 2M1 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11436-972	90 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-326

SUBVENTION DE 150 \$ - CENTRE D'ANIMATION FAMILIALE - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre du Centre d'animation familiale, à l'attention de madame Lucie Touchette, 1-17, rue Lapointe, Gatineau, Québec, J8T 3X8, à titre de subvention pour des activités de bricolage et de scrapbooking du 15 au 19 mars 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11440-972	150 \$	Denis Tassé - De Touraine - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-327

SUBVENTION DE 50 \$ - SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL, CONSEIL PARTICULIER ST-CHARLES DE GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - PATSY BOUTHILLETTE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre de la Société Saint-Vincent-de-Paul, Conseil particulier St-Charles de Gatineau, à l'attention de monsieur Marcel Tremblay, 165, avenue Gatineau, Gatineau, Québec, J8T 4J7, à titre de subvention pour la Fête de l'amitié le 21 mars 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11442-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-328

AUTORISATION DE DÉPLACEMENT - RENCONTRE DU RÉSEAU DES GRANDES VILLES EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE - MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE ET MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME PEDNEAUD-JOBIN - MONTRÉAL - 16 MARS 2010

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Denise Laferrière et monsieur le conseiller Maxime Pedneaud-Jobin à assister à la réunion du Réseau des Grandes Villes en développement social et communautaire qui aura lieu à Montréal le 16 mars 2010 et à rembourser les frais pouvant découler de cette autorisation, et ce, sur présentation de pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71127-312-74853	152,91 \$	Commission jeunesse - Frais de représentation
02-59120-312-74854	152,91 \$	Politique de développement social - Frais de représentation
04-13493	14,18 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-329

PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL À UNE ACTIVITÉ DU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - GATINEAU 2010 - 16 MARS 2010 - 500 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau et messieurs les conseillers Stefan Psenak, André Laframboise, Alain Riel, Maxime Tremblay à participer à une activité organisée par le Comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec – Gatineau 2010 qui aura lieu le 16 mars 2010.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du COFJQ-Gatineau 2010, à l'attention de monsieur Gilles Picard, case postale 1970, succursale Hull, Gatineau, Québec, J8X 3Y9 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11444-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Subventions
02-11431-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Subventions
02-11432-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Subventions
02-11433-972	100 \$	Alain Riel - De Deschênes - Subventions
02-11434-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau–Manoir-des-Trembles - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-330

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME PASCALE COUTURIER AU POSTE D'AGENTE DE COMMUNICATION - SECTION DE L'INFORMATION ET DE LA PROMOTION - SERVICE DES COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste d'agente de communication à la Section de l'information et de la promotion du Service des communications (poste numéro COM-BLC-003 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de madame Pascale Couturier au poste d'agente de communication à la Section de l'information et de la promotion du Service des communications.

Le salaire de madame Pascale Couturier sera celui de la classe 9, 1^{er} échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Pascale Couturier est assujettie à une période d'essai de cinq mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions des articles 5.04 et 5.07 de la convention collective des employés cols blancs.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 01-19510-112 – Service des communications – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-331

RETRAITE DE MESDAMES SYLVIE BLAIS, RACHELLE PLOUFFE ET DE MONSIEUR DENIS AUBIN - DIVERS SERVICES

CONSIDÉRANT QUE mesdames Sylvie Blais, Rachelle Plouffe et monsieur Denis Aubin ont confirmé qu'ils prendront leur retraite :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à verser les sommes qui leur sont dues à la date de leur retraite.

NOM DE L'EMPLOYÉ	SERVICE	ANNÉES DE SERVICE	DATE PRÉVUE DE LA RETRAITE
Denis Aubin, préposé aux communications	Service de police	31 ans et 5 mois	1 ^{er} mars 2010
Sylvie Blais, conseillère en ressources humaines	Service des ressources humaines	34 ans et 9 mois	1 ^{er} mai 2010
Rachelle Plouffe, commis de bureau	Service d'évaluation et des transactions immobilières	34 ans et 9 mois	1 ^{er} août 2010

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires des services concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour offrir à mesdames Sylvie Blais, Rachelle Plouffe et à monsieur Denis Aubin leurs plus sincères remerciements pour leurs années de service à la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mars 2010.

Adoptée

CE-2010-332

PROMOTION ET PERMANENCE DE MADAME DIANE BARETTE AU POSTE DE RESPONSABLE, FINANCEMENT ET CONTRÔLE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de responsable, Financement et contrôle au Service des infrastructures (poste numéro SIS-CAD-026 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion et la permanence de madame Diane Barette au poste de responsable, Financement et contrôle au Service des infrastructures.

Le salaire de madame Diane Barette sera celui de la classe 4, 2^e échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Madame Diane Barette est assujettie à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Madame Diane Barette sera assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-30118-115 – Administration - Service des infrastructures – Réguliers – Non syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mars 2010

Adoptée

CE-2010-333

CONGÉDIEMENT ADMINISTRATIF - EMPLOYÉE 109652

CONSIDÉRANT QUE l'employée 109652 est absente du travail depuis le 15 octobre 2009 sans justification et sans autorisation;

CONSIDÉRANT QUE l'employée 109652 a été informée qu'à défaut de justifier son absence, nous considérerions qu'elle a volontairement abandonné son emploi;

CONSIDÉRANT QUE nos demandes de justification sont demeurées sans réponse :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie le congédiement administratif de l'employée 109652.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif